

Demande de proposition (DDP) pour la planification logistique et stratégique, la conception et la facilitation des Réunions ministérielles sur l'énergie propre (RMEP) / Mission Innovation (MI) qui seront tenues à Vancouver en mai 2019.

Téléconférence des soumissionnaires, le 24 avril 2018

Participants :

Ressources naturelles Canada (RNCa):

Sarah Stinson
Olivia Letemplier
Lindsay Coyle
Nick Lukach
Valerie Holmes
Robert Elkington

Soumissionnaires potentiels :

Globe Series: Nancy Wright et Trish Maisonville

Prime Strategies: Katie Goodheart

Delphi Group: Alex Carr et Nancy Greene

Stratos: Nadim Kara

Golden Planners Inc.: Phil Ecclestone

Généralités :

- RNCa présente le contexte et donne un aperçu des réunions ministérielles RMEP/MI qui seront tenues à Vancouver, en Colombie-Britannique, en mai 2019.
- RNCa demande aux soumissionnaires potentiels d'indiquer s'il y a suffisamment de détails dans la DDP pour leur permettre de fournir une proposition à prix fixe. Aucune préoccupation n'est soulevée.
- RNCa demande aux soumissionnaires potentiels d'indiquer s'ils disposent de suffisamment de temps pour fournir des propositions répondant aux exigences. Aucune préoccupation majeure n'est soulevée lors de la téléconférence; cependant, on note que du temps supplémentaire est susceptible d'être nécessaire pour assimiler les réponses et les renseignements additionnels qui seront fournis par RNCa à la suite de la téléconférence des soumissionnaires.
- Vancouver, en Colombie-Britannique, constitue la plaque tournante aux fins des déplacements. On tient une discussion sur l'incidence des avantages/désavantages sur les soumissionnaires potentiels.
- On étudie le critère d'évaluation; aucune préoccupation n'est soulevée.

Questions :

Q1. L'ensemble de l'événement peut-il être parrainé par une entreprise ?

R1. Non, il s'agit d'un événement international chapeauté et parrainé par RNCa; cependant, il se peut qu'on permette le parrainage d'éléments distincts (p. ex. : le café lors des pauses) par une entreprise.

Q2. Combien de participants attend-on ?

R2. Environ 600 à 700.

- Q3. Quel est le partage des participants payants versus les participants non payants ?
- R3. Les participants à l'événement n'ont pas à payer de frais d'enregistrement; cependant, nous nous attendons à ce qu'il y ait des frais associés à l'exposition technologique, laquelle sera développée, gérée et mise en œuvre par le soumissionnaire retenu. *Noté par les soumissionnaires potentiels comme étant d'importance primordiale pour l'élaboration de la proposition.
- Mesures à prendre :**
- **Mettre la DDP à jour en conséquence, au besoin.**
 - **Fournir une facturation traditionnelle aux soumissionnaires potentiels (p. ex. : basée sur les réunions ministérielles RMEP/MI antérieures ou autres événements semblables).**
- Réponses aux mesures à prendre :**
- **DDP mis-à-jour : EDT4, Exigence 4, Remarques « et des frais de participation » est supprimé.**
 - **Voir ci-dessous des exemples de coûts d'espaces d'exposition pour démontrer les frais typiques de l'industrie à partir de liens de sites Web à source ouverte (Internet) :**
1. **7^e Réunion ministérielle sur l'énergie propre :** https://tacrcz/CEM7_Showcase_Info.pdf
 2. **PDAC International Convention, Trade Show and Investors Exchange:**
http://www.pdac.ca/docs/default-source/conventions/convention-2018/pdac_2018_exhibitor_prospectus.pdf?sfvrsn=5108b898_4
- Q4. Une expérience de grande envergure liée à l'industrie de l'énergie est-elle une exigence absolue ou est-ce qu'une expérience connexe (p. ex. : industrie minière) pourrait s'avérer acceptable ?
- R4. Une expérience de grande envergure liée à l'industrie minière serait acceptable.
- Mesure à prendre : Mettre la DDP à jour en conséquence, au besoin.**
- Réponse à la mesure à prendre : Plutôt que d'apporter des modifications à la DDP, les renseignements fournis dans le présent document fournissent les clarifications nécessaires.**
- Q5. Le soumissionnaire retenu sera-t-il responsable d'obtenir l'engagement des intervenants conjointement avec RNCan ?
- R5. Oui, l'obtention de l'engagement des intervenants se fera de manière conjointe entre RNCan et le soumissionnaire retenu.
- Q6. RNCan fera-t-il la promotion de cet événement à l'occasion d'autres événements multilatéraux ?
- R6. Oui. Certains efforts promotionnels ont déjà faits (c'est-à-dire RMEP/MI 8 et 9) et nous envisageons d'autres tribunes (p. ex. : le G7) aux fins de promotion et de publicité grand public.
- Q7. En ce qui a trait à la promotion et aux autres événements, pouvons-nous soumettre nos hypothèses (p. ex. : déplacements, location des installations, accueil) ? À quel moment ces hypothèses doivent-elles être soumises ?
- R7. Oui, veuillez soumettre toute hypothèse sept jours avant la clôture des soumissions.
- Q8. Les recettes de l'exposition technologique sont-elles supérieures au contrat jusqu'à concurrence de 1 M\$?
- R8. Oui, les recettes sont supérieures au contrat, lequel vise les services professionnels.
- Mesure à prendre : Modifier la DDP en conséquence, au besoin.**
- Réponse à la mesure à prendre : Plutôt que d'apporter des modifications à la DDP, les renseignements fournis dans le présent document fournissent les clarifications nécessaires.**
- Q9. L'enregistrement de tous les participants sera-t-il requis et le processus d'enregistrement sera-t-il la responsabilité du soumissionnaire retenu ?

- R9. Oui. En dépit du fait qu'il n'y a pas de frais d'enregistrement pour les participants, tous les participants doivent être enregistrés et ceci est la responsabilité du soumissionnaire retenu.
- Q10. Est-il possible d'obtenir le programme complet de l'événement pour nous permettre de déterminer un ordre de grandeur ?
- R10. Oui. Un programme rédigé et/ou disponible publiquement sera fourni.
Mesure à prendre : Fournir un exemple de programme pour un événement RMEP/MI.
Réponse à la mesure à prendre : Vous trouverez ci-dessous des liens fournissant le programme des activités prévues, dont les événements parallèles, pour la durée de l'événement RMEP/MI 2018 à venir. Ceci est fourni aux soumissionnaires potentiels à titre d'exemple pour les aider à déterminer un ordre de grandeur pour l'événement RMEP/MI de 2019 :
Emplacement de la conférence - <https://cem9-mi3.eu/#>
Note logistique - https://cem9-mi3.eu/themes/custom/mostrab4/img/21.03Practical_note_CEM9_MI-3.pdf
Événements parallèles – RMEP - <https://cem9-mi3.eu/programme/cem9-side-events>, MI - <https://cem9-mi3.eu/programme/mi3-side-events>
- Q11. Un déplacement à Ottawa sera-t-il exigé ? Veuillez confirmer que ces coûts seront couverts par RNCAN conformément à la DDP.
- R11. Il est possible qu'un déplacement à Ottawa soit exigé. Les coûts du déplacement seront couverts par RNCAN.
Mesure à prendre : Confirmer la probabilité qu'un déplacement à Ottawa soit exigé.
Réponse à la mesure à prendre : Il est très probable que le soumissionnaire retenu soit tenu de se déplacer à Ottawa pour rencontrer les responsables de RNCAN lors de deux occasions distinctes. À titre de plaque tournante « aller-retour » distincte, Vancouver est réputée être un emplacement permettant de réduire les dépenses globales (dont les coûts de déplacement) en plus de constituer une base de comparaison défendable aux fins des soumissions financières.
- Q12. Durant l'événement, aura-t-on besoin de fournir la vidéo en direct/diffusion en continu sur le Web ?
- R12. Il est peu probable qu'on ait besoin de fournir la vidéo en direct/diffusion en continu sur le Web; cependant, si cela s'avérerait nécessaire à une date ultérieure, cela constituerait une modification au contrat.
Mesure à prendre : Vérifier les événements RMEP/MI antérieurs et signaler toute utilisation de la vidéo en direct/diffusion en continu sur le Web.
Réponse à la mesure à prendre : On a fait appel à la vidéo en direct/diffusion en continu sur le Web lors d'événements RMEP/MI antérieurs lorsque certaines parties des réunions étaient à profil élevé et destinées au public. Ceci sera également envisagé pour l'événement RMEP/MI de 2019.
- Q13. Qu'est-ce qui sera payé par RNCAN ? Est-ce que le matériel d'image de marque (p. ex. : enseignes) sera fourni ?
- R13. RNCAN couvrira les frais de la salle de conférence, dont l'espace pour l'exposition technologique, l'accueil, l'équipement audiovisuel; la sécurité des dignitaires; tout équipement supplémentaire; tout élément divers et tout coût de main-d'œuvre supplémentaire; et tout matériel d'image de marque (p. ex. : décor de fond RNCAN pour la table d'enregistrement).
- Q14. Est-ce que les services de base (p. ex. : prises de courant, Internet sans fil) seront fournis dans le cadre du contrat de la salle de conférence ?

R14. Oui. Les services de base seront fournis dans le cadre du contrat de la salle de conférence, dont la sécurité de base pour l'événement.

Q15. Y aura-t-il une exigence en fait de transport au sol ? Ou de transport sécurisé spécial ?

R15. Aucun transport au sol n'est exigé (p. ex. : navettes), principalement en raison de l'emplacement de l'événement. Les délégations sont responsables de leur propres besoins en transport. Toute mesure de sécurité supplémentaire et paiement connexe relèveront de RNCan.